

## COMITE RÉGIONAL des ASSOCIATIONS de JEUNESSE et d'Éducation POPULAIRE

Suite aux différentes annonces de la Région de baisser ou supprimer un certain nombre de subventions dans différents milieux (jeunesses, culture, santé, insertion, vie associative, social...) ainsi qu'aux propos tenus à ce sujet, nous souhaitons réaffirmer l'importance du tissu associatif dans les territoires.

### **BINGO : A quoi servent les associations ?**

A dépenser l'argent public	A représenter la société civile	A dynamiser des territoires, les rendre plus attractifs
A se rencontrer, faire société	A proposer des services au public	A rien, le modèle économique doit être celui du privé à but lucratif
A faire vivre la démocratie	A créer des bastions de dangereux gauchistes	A proposer des activités au plus près des habitants et habitantes

#### **Quelques explications :**

- Les associations touchent de l'argent public comme de nombreuses entreprises (BTP, clinique privée...)
- Les associations payent des charges sur l'emploi et redistribuent à l'État ainsi entre 40 et 90 % des subventions
- Les associations, comme les entreprises locales, participent à l'économie et à la dynamique d'un territoire en créant de l'emploi, en faisant vivre l'économie locale.
- Les associations sont à 80 % constituées uniquement de bénévoles, donc d'habitants et d'habitantes. Elles offrent des services de proximité, en milieu urbain ou rural, en cohérence avec les attentes locales.
- Elles sont donc constituées de citoyens et citoyennes venant de tous horizons politiques.
- Les modèles à but lucratif et non lucratif ainsi que la fonction publique sont complémentaires dans les services et biens à destinations des personnes.
- Les associations sont libres dans l'écriture de leur projet et les orientations qu'elles prennent.

#### **NOUS AFFIRMONS DONC QUE :**

- Les services publics et les associations, complémentaires de ces derniers, sont essentielles sur les territoires.
- La dynamique et l'économie d'un territoire reposent sur des services publics de qualité et de proximité, sur des associations permettant la rencontre et l'engagement, sur des entreprises locales.
- Les associations sont portées par des bénévoles, non rémunérés, qui agissent pour le bien commun.
- Un territoire sans association est appauvri de sa dynamique citoyenne.
- Les associations peuvent être des partenaires représentatifs des territoires pour les pouvoirs publics.